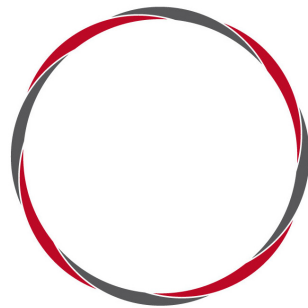


# Les droits de l'Homme dans la politique étrangère américaine après la réélection de Barack Obama

---

Réfléchir les droits de l'Homme

15 novembre 2012



Un débat du Cercle de la Licra

Intervenant :

Gilles Biassette, journaliste à la rubrique « Monde » du quotidien La Croix, auteur de *Où va l'Amérique ? De Wall Street à Main Street, la peur du déclin* (Baker Street, 2012).

Discutante :

Marie-Cécile Naves, sociologue, membre du pôle « Amérique du Nord » du Cercle de la LICRA, auteure de *La fin des néoconservateurs ?* (Ellipses, 2009).

Présentation :

Philippe Schmidt, responsable du pôle « Amérique du Nord » du Cercle de la LICRA.

\*\*\*

Dans son introduction, **Philippe Schmidt** a mis en avant l'espoir suscité, aux États-Unis et dans de nombreux autres pays, par la réélection de Barack Obama : le rêve d'une Amérique post-« raciale », unie dans sa diversité était en effet perceptible dès son premier discours de Président réélu, juste après l'annonce des résultats. S'il a rencontré un certain nombre de critiques quant à ses choix de politique étrangère lors de son premier mandat, on est en droit d'espérer que les orientations qu'il prendra désormais dans ce domaine, sur la question des droits de l'Homme, constitueront un progrès.

**Gilles Biassette** est lui aussi revenu sur la réélection de B. Obama, en précisant que la campagne électorale avait surtout porté sur les thématiques économiques et sur l'image d'un Président capable de circonscrire la crise (baisse du chômage, etc.). Néanmoins, le succès d'Obama est aussi celui d'une coalition diverse, métissée : les Afro-Américains et les Hispaniques ont massivement voté pour lui. Cette élection s'est donc faite également sur des valeurs, celles des droits des minorités et des droits des femmes.

De fait, Obama est le premier Président à soutenir ouvertement le mariage homosexuel – et il n'a pas été attaqué sur ce point pendant la campagne. En outre, la légalisation des unions de même sexe a été confirmée par référendum dans quatre États fédérés à l'occasion des élections du 6 novembre, portant à 9 le nombre d'États dans lesquels il est possible, pour les gays, de se marier. Depuis quatre ans et *a fortiori* depuis 8 ans, la dynamique s'est inversée au niveau local sur le sujet, ce qui a une résonance internationale importante. Ainsi, des groupes jusque là peu actifs politiquement comme les jeunes et les minorités misent sur les valeurs des droits de l'Homme sur le territoire américain, ce qui est un indice que les États-Unis sont, dans une certaine mesure, un pays moderne.

Pour les Hispaniques, cette élection de novembre 2012 est un tournant : l'Amérique a opéré une mutation démographique en faveur de cette population. En effet, un dixième des électeurs sont aujourd'hui hispaniques et beaucoup, parmi eux, affichent une confiance dans les institutions et se méfient des idées ultra-libérales en économie (au-delà de l'enjeu ethnique ou « racial », il y a donc un clivage de classe). Or le parti républicain n'a pas saisi l'importance de cette évolution : ses positions sur l'immigration illégale (issue en particulier d'Amérique du Sud) sont un élément parmi d'autres de son idéal conservateur et sécuritaire, qui lui a coûté le vote latino. Par exemple, des États jusqu'ici républicains ont basculé en raison de la démographie. S'ils veulent reconquérir le pouvoir, ils devront prendre la mesure de ces changements.

Le *Grand Old Party* est aussi, semble-t-il, allé trop loin sur la question des droits des femmes : son radicalisme sur l'avortement, le viol et la contraception – avec l'exemple caricatural de Todd Akin, du reste battu aux sénatoriales dans l'État, pourtant républicain, du Missouri – n'a pas joué en sa faveur.

La peine de mort reste un problème important. La Californie a, par référendum, décidé de ne pas l'abolir. C'est l'argument du coût (plus élevé que celui de la prison à perpétuité, dans un État par ailleurs en déficit) des 20 à 30 condamnations à mort réalisées chaque année qui a été au cœur du débat référendaire : c'est pourquoi même une partie des conservateurs étaient favorables à l'abolition. Cependant, les Californiens ont, à 53 %, voté « non » à la fin de la peine de mort.

Au final, que peut-on attendre de la réélection de B. Obama ? Selon G. Biassette, on peut espérer quelques nominations, à la Cour Suprême, de juges sensibles aux questions des droits de l'Homme et des minorités, qui pourraient faire basculer la majorité actuelle, conservatrice. En revanche, sur le dossier de Guantanamo, le pessimisme semble de rigueur, étant donné que le rapport de forces, au Congrès, n'est pas en faveur du Président, qui envisage la fermeture du centre de détention depuis 2007. Le même pronostic peut être fait sur la question des drones (où il a, comme pour l'immigration, été plus loin que Bush dans la répression). De fait, B. Obama a, depuis plusieurs années, opté pour le pragmatisme en politique extérieure : il a choisi l'Asie comme destination de son premier voyage à l'étranger en tant que Président réélu, et il fera notamment étape en Birmanie. A-t-il prévu d'y évoquer les Droits de l'Homme ? Il faut noter au passage que le parti républicain n'a pas réussi à contrer Obama sur la politique étrangère : les républicains ont ainsi tenté, sans succès, de le comparer à Carter. Or, sur la plupart des sujets internationaux, B. Obama n'a pas les mains libres face au Congrès.

\*\*\*

Prolongeant les propos de Gilles Biassette, **Marie-Cécile Naves** a rappelé les espoirs placés dans le nouveau Président dès 2008, ce qui lui a valu d'obtenir le Prix Nobel de la paix l'année suivante. Elle s'est ensuite attardée sur certaines critiques formulées à l'égard de B. Obama, pendant la campagne, sur la question des droits de l'Homme. En premier lieu, les républicains ont reproché au Président de ne pas suffisamment défendre le leadership américain sur la scène internationale. Pour Mitt Romney, en effet, « Obama a rompu avec une tradition remontant à Wilson sur les droits de l'Homme et les valeurs qui sont au cœur de la politique étrangère (des États-Unis) ». Il faut en particulier noter le poids des néoconservateurs dans le projet de Romney pour la politique extérieure. Néanmoins, si cette dernière n'est pas une priorité des électeurs, la perspective d'un retour à l'ère Bush a sans doute participé de leur rejet du candidat républicain, qui souhaitait augmenter les dépenses militaires.

En second lieu, les critiques ont émané de certaines associations des droits de l'Homme, sur plusieurs terrains. Celui de l'immigration hispanique, dans les États du Sud, constitue un premier exemple. Ainsi, bien que le Président ait émis le souhait d'une législation fédérale sur la question de l'immigration, la Cour Suprême a validé le principal point de polémique de la loi d'Arizona, celui qui autorise un véritable « contrôle au faciès » des individus soupçonnés d'être des clandestins, de la part des policiers.

Le problème de la sécurité du territoire et de la lutte contre le terrorisme islamiste dans le monde pose pour sa part deux questions en termes de droits de l'Homme. À Guantanamo, la légalité de la détention des prisonniers est un sujet de polémique important. En 2005, Amnesty International a qualifié le camp de « goulag moderne ». Sont également évoqués la multitude de centres de détention (*black sites*), plus ou moins du même type, que le gouvernement des États-Unis a mis en place en Irak et en Afghanistan. En juin 2006, la Cour suprême des États-Unis a déclaré illégales les procédures judiciaires d'exception mises en place à Guantanamo. Le traitement des prisonniers (détenus sur le simple soupçon qu'ils constituent une « menace pour la sécurité américaine ») est vivement critiqué : on leur refuse des procès de droit commun (qui occasionneraient des procédures juridiques plus souples, et surtout plus transparentes) et ils seraient victimes de mauvais traitements, dont la torture. Certains sont « extradés » vers leur pays de nationalité pour y être jugés ou bénéficier, comme dans le cas des Afghans, d'une amnistie. Entre 150 et 200 prisonniers demeureraient toutefois encore à Guantanamo, la plupart depuis 10 ans, sans avoir été jugés. Certains sont mineurs.

Quant aux exécutions ciblées de terroristes islamistes supposés, dans des zones qui ne sont pas des zones de guerre, elles ont été dénoncées par plusieurs associations, dont Human Rights Watch. De fait, selon la presse américaine, B. Obama a personnellement supervisé une procédure qui détermine quels membres présumés d'Al-Qaïda devaient être placés sur une liste de personnes à abattre. Ces assassinats ciblés, réalisés en particulier au moyen de drones, violent la légalité internationale, selon les ONG. De surcroît, ces opérations étant dirigées par la CIA (et non par le ministère de la Défense), elles demeurent secrètes. Une autre inquiétude des associations concerne l'entourage des personnes ciblées : tous les hommes en âge d'effectuer un service militaire sont eux aussi considérés comme des menaces. Certains parlent donc de violation du droit international puisqu'il s'agit *a priori* de civils.

Enfin, le positionnement d'Obama sur l'utilisation d'enfants-soldats a paru timide aux associations de défense des droits de l'Homme. En effet, s'il a, en octobre dernier, parlé d'esclavage et de cruauté pour qualifier le sort de ces enfants, il a renoncé à des sanctions contre les pays concernés, notamment dans le cadre de la vente d'armes. La Libye, le Yémen ou encore la République Démocratique du Congo, entre autres, sont concernés. Les raisons invoquées par le Président sont qu'il faut laisser du temps à ces pays pour régler le problème et qu'il faut promouvoir un système de *name and shame*. On est donc, ici encore, dans un exemple de Realpolitik dans ce qu'elle a de plus contestable.

Le Président Obama est « attendu » sur certains dossiers de politique étrangère comme celui de la Syrie : jusque là, les États-Unis semblaient peu préoccupés par le sort des populations civiles syriennes. Avec sa réélection, B. Obama va peut-être prendre davantage de risques. David Cameron a, parmi d'autres, récemment lancé un appel en ce sens.

\*\*\*

Pour conclure le débat, les intervenants ont insisté sur le fait que, si la politique de Barack Obama en faveur des droits de l'Homme s'était jusque là centrée sur les minorités et les femmes, à l'intérieur même du territoire des États-Unis, ce sont ses implications au niveau international, par leur dimension symbolique, qu'il faut probablement retenir.

*Note rédigée par Marie-Cécile Naves*